

Image not found or type unknown



Vie à 2 mais je suis proprietaire

Par **sugar**, le **27/09/2010 à 12:26**

Bonjour,rnbonjour,rnactuellement proprietaire de ma maison, mon ami va 'ici quelque mois vivre avec moi, rn nous ne sommes ni marié, ni pacsé, on va vivre pour le moment en concubinage.rnrnje voulais savoir si en cas de séparation il peut se retourner contre moi, et me demander des dommages et interets.rnrnbien sure il ne participera pas au loyer,ni à taxe foncière mais plutot aux courses, factures (edf gdf...).rnrnmerci pour votre réponse et conseils

Par **mimi493**, le **27/09/2010 à 13:51**

Non, il n'aura aucun droit sur la maison.

Par **sugar**, le **28/09/2010 à 12:08**

merci pour ta reponse